

## RÉACTIONS À VOS ANTIBIOTIQUES : EST-CE UNE ALLERGIE ?

Certains effets secondaires sont confondus avec des allergies. Des troubles digestifs (diarrhées, nausées, perte d'appétit), une mycose, des maux de tête ou des vertiges **ne sont pas** des symptômes d'**une réaction allergique**.

Si une allergie aux antibiotiques est **suspectée**, il est important de pouvoir la confirmer ou l'infirmier auprès d'un allergologue et ce avant d'avoir à nouveau besoin d'un antibiotique.

Si l'allergie est **confirmée**, il est important d'informer les différents professionnels de la santé qui vous prennent en charge (donnez le nom de l'antibiotique, la description de la réaction, ...). Ceux-ci seront amenés à envisager un autre traitement antibiotique et ses conséquences (efficacité, toxicité, résistance bactérienne, ...).

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Le seul moyen de confirmer ou d'infirmier une allergie est de réaliser des **tests chez un allergologue**. Ceux-ci peuvent être réalisés à partir de 3 à 6 semaines après la réaction. Le type de test, cutané ou oral (prise d'une petite quantité d'antibiotique sous surveillance), dépend des symptômes présentés lors de la réaction allergique.



Il est important de connaître le **type de réaction** présentée, le **décal des symptômes** après la première prise, la **date** de la réaction et le **nom précis** de l'antibiotique prescrit.



Si vous avez repris le même antibiotique sans faire de réaction, **vous n'êtes pas allergique**. Renseignez-vous auprès de votre **médecin généraliste** et votre **pharmacien**.



De nombreuses allergies aux bêta-lactames disparaissent après quelques années.



Une allergie à un antibiotique chez un membre de votre famille ou une autre allergie (le rhume de foin, les allergies alimentaires, l'asthme) ne sont pas un facteur de risque d'allergie aux antibiotiques.



Être allergique à un antibiotique signifie être allergique à tous ses génériques. Cependant cela **ne** signifie **pas** être allergique à tous les antibiotiques de la même famille.



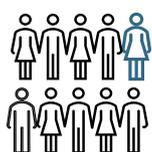
## QU'EST-CE QU'UNE ALLERGIE AUX ANTIBIOTIQUES ?

Une allergie aux antibiotiques a lieu lorsque le système immunitaire confond l'antibiotique avec un agresseur. En réaction, le corps libère des substances chimiques qui provoquent les symptômes de l'allergie. Cette réaction n'est pas prévisible et ne dépend pas de la dose. Elle peut être légère ou sévère, apparaître rapidement (dans l'heure ou les 6h) ou plus tardivement (plusieurs jours après le début du traitement).

Réactions légères : démangeaisons, plaques rouges, ...

Réactions sévères : difficultés respiratoires, gonflement de la gorge, chute de tension, lésions étendues sur la peau, ...

## QUI EST CONCERNÉ ?



Environ **un** patient **sur dix** se dit allergique aux antibiotiques dérivés de la pénicilline.

Jusqu'à **90%** de ces patients réputés allergiques ne le sont pas et **peuvent reprendre l'antibiotique** concerné sans danger.

D'autres classes d'antibiotiques peuvent causer des allergies, mais celles-ci sont moins fréquentes.

## QU'EST-CE QU'UN DÉRIVÉ DE LA PÉNICILLINE ?

Les dérivés de la pénicilline font partie d'une classe d'antibiotiques, les bêta-lactames, qui sont souvent prescrits en médecine générale et à l'hôpital. L'amoxicilline (Clamoxyl®, Delamoxyle®, ...) et ses dérivés (Augmentin®, Amoxiclav®, ...) en font partie, de même que les céphalosporines (Cefadroxil®, Keforal®, Zinnat®, ...).



### **Services d'allergologie de votre région :**

- Clinique Saint-Luc Bouge : 081/20.94.61
- CHRSM, Site Meuse : 081/72.69.05
- CHRSM, Site Sambre : 071/26.54.80
- CHU UCL Namur, Site Dinant : 082/21.44.49
- CHU UCL Namur, Site Godinne: 081/42.33.51
- CHU UCL Namur, Site Sainte-Elisabeth : 081/72.05.51

« Document réalisé par les allergologues, anesthésistes, infectiologues et pharmaciens du Réseau Hospitalier Namurois »